Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que l'équipement.
Les surfaces et les hauteurs sous plafond indiquées sont approximatives. Les retombées, soffites, faux plafonds, annotations diverses ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif.

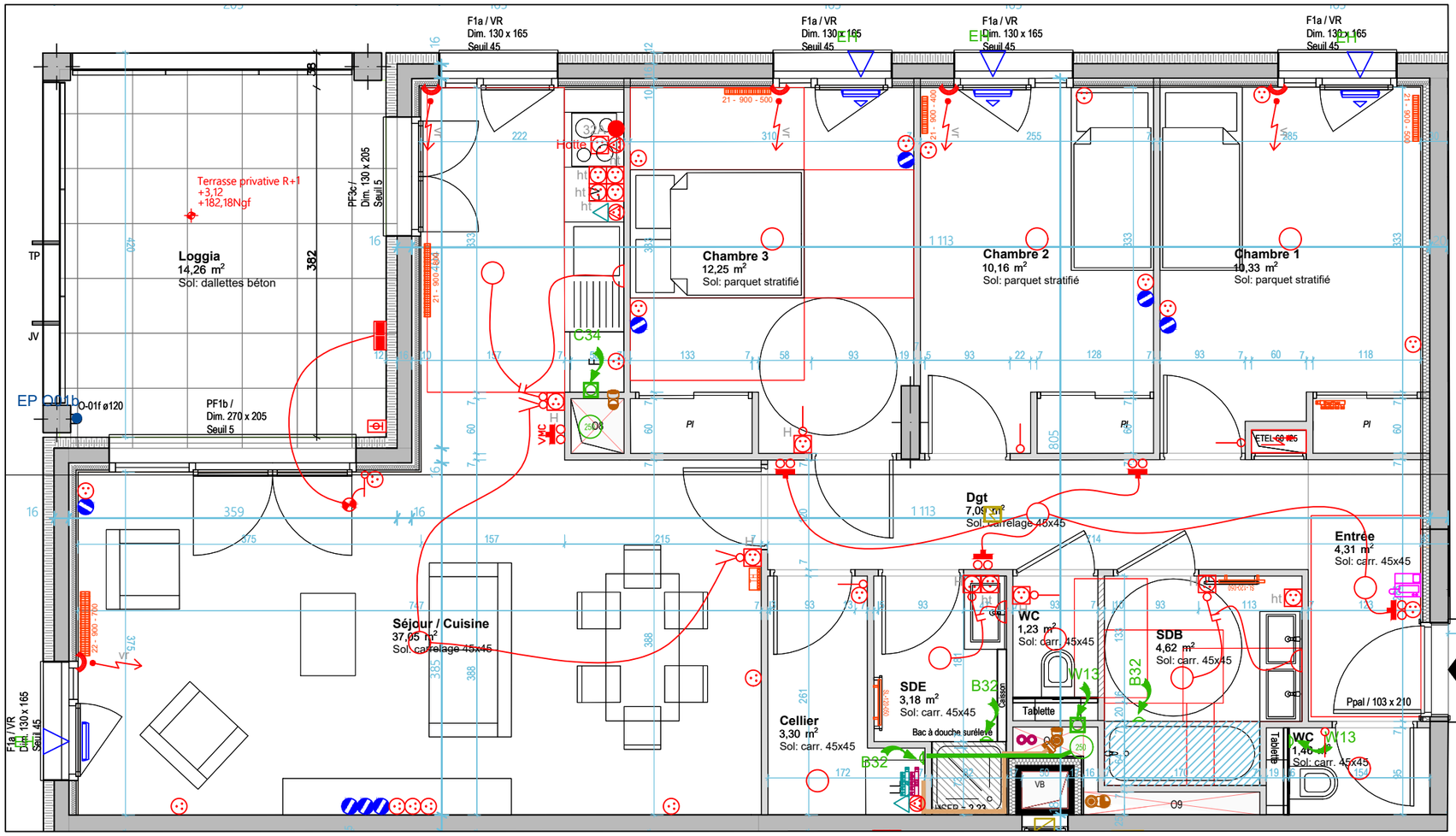

24/01/23	0	
Date	Indice	Modifications

EMETTEUR

FONTANEL
LA QUALITÉ SE CONSTRUIT

RESPONSABLE: PH FRIBAULT

PLAN TECHNIQUE

Logement N° O 104

FOND DE PLAN ARCHITECTE DCE